



Cyberattaque de Rolle : quels enseignements pour la sécurité informatique de la Ville de Bienne ?

Fin mai 2021, l'administration communale de la ville de Rolle (VD) a été victime d'une cyberattaque de grande ampleur, assortie d'une demande de rançon. Les données privées de 5000 habitants de la commune ont été divulguées sur le darknet. Elles contenaient notamment des numéros d'AVS, des carnets de notes d'élèves, des rapports d'évaluation sur les employés de la commune et des informations fiscales. Les médias ont révélé par la suite que les autorités communales de Rolle n'avaient pas suffisamment anticipé les risques liés à la sécurité informatique et avaient sous-estimé la gravité de l'attaque.

Le Parti socialiste romand (PSR) s'inquiète des conséquences potentielles d'une telle cyberattaque sur l'administration communale de la Ville de Bienne. Il souhaiterait savoir de quelle manière les autorités biennoises se prémunissent contre un tel risque et quels enseignements ont été tirés du cas de Rolle en matière de sécurité informatique.

Dans ce contexte, le PSR invite le Conseil municipal à répondre aux questions suivantes :

1. Quelles mesures sont prises et quels outils sont utilisés par la Ville de Bienne pour se prémunir contre les cyberattaques ? Quelles ressources sont allouées à la cybersécurité ?
2. La Ville de Bienne procède-t-elle à des audits réguliers concernant la sécurité informatique dans son administration ? Si oui, à quand le dernier audit remonte-t-il, et quels étaient ses résultats ?
3. La Ville de Bienne a-t-elle été la cible d'attaques informatiques importantes au cours des dernières années ? Si oui, quel en a été l'objet et comment les a-t-on traitées ?
4. Quels sont les échanges de la Ville de Bienne avec d'autres acteurs externes (autres communes, autorités cantonales et fédérales, prestataires privés) concernant la thématique de la sécurité informatique et des cyberattaques ?
5. Quels enseignements le Conseil municipal tire-t-il de la cyberattaque de Rolle ? Des mesures ou vérifications supplémentaires ont-elles été réalisées suite à ce cas ?

Bienne, le 30 septembre 2021, pour le groupe PSR/JS

Joseline Stolz

Marie Moeschler